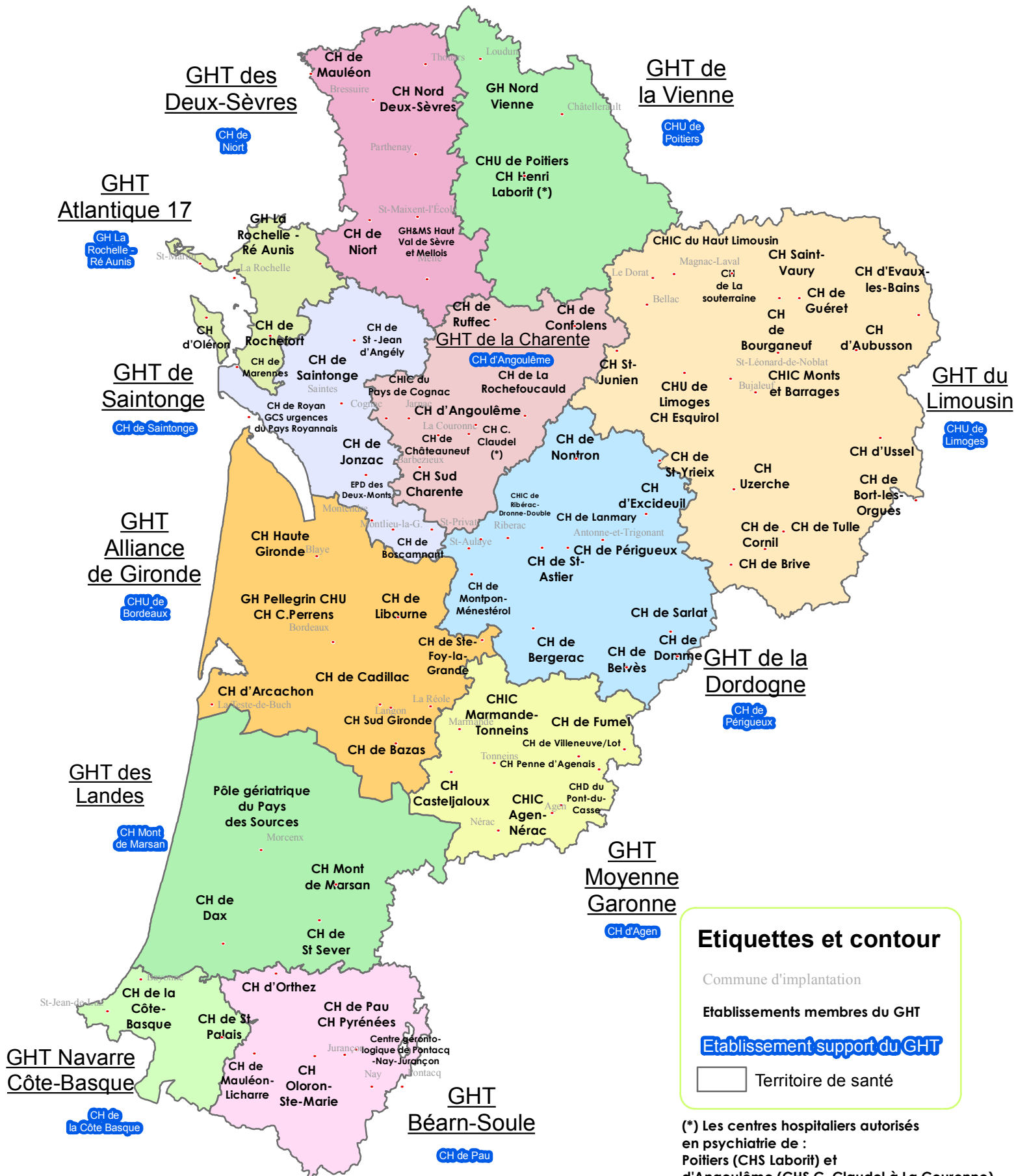


Groupements hospitaliers de territoire (GHT) en Nouvelle-Aquitaine



Etiquettes et contour

- Commune d'implantation
- Etablissements membres du GHT
- Etablissement support du GHT**
- Territoire de santé

(*) Les centres hospitaliers autorisés en psychiatrie de : Poitiers (CHS Laborit) et d'Angoulême (CHS C. Claudel à La Couronne) ont obtenu une réponse favorable à leur demande de dérogation.